

Règles de bienséance à respecter

Assemblée générale annuelle en visioconférence

1. Préparation technique

- Se connecter à la plateforme TEAMS au moins 10 minutes avant le début de l'assemblée.
- Vérifier le bon fonctionnement de votre micro, caméra et connexion Internet.
- Utiliser un nom d'utilisateur clair et identifiable (prénom + nom).

2. Présence et participation

- Être ponctuel.le et rester connecté.e pendant toute la durée de l'assemblée.
- Activer la caméra si possible pour favoriser un climat d'échange respectueux.
- Couper le micro lorsqu'on ne parle pas pour éviter les bruits de fond.

3. Prise de parole

- Demander la parole en utilisant la fonction « lever la main » ou via le clavardage.
- Respecter l'ordre de parole établi par la présidence d'assemblée.
- S'exprimer de manière concise, claire et respectueuse.

4. Respect et courtoisie

- Éviter les interruptions, les commentaires désobligeants ou les discussions parallèles.
- Respecter les décisions de modération prises par la présidence d'assemblée.
- Garder un ton professionnel, même en cas de désaccord.

5. Confidentialité et enregistrement

- Ne pas enregistrer la réunion sans autorisation préalable.
- Respecter la confidentialité des échanges, notamment lors des votes ou discussions sensibles.

6. Votes et décisions

- Participer activement aux votes selon les modalités prévues (main levée, sondage, vote secret).
- Respecter les résultats des votes et les décisions prises collectivement.